

Document d'information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs en fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

YCAP ESPRIT RENDEMENT

Un compartiment du Fonds YCAP Fund SICAV

Part A EUR (LU1860571121)

Ce compartiment est géré par HOMA CAPITAL SA

Objectifs et politique d'investissement :

Objectifs

Ce compartiment investit dans un portefeuille diversifié d'actions, d'instruments de dette et de volatilité et d'OPC afin d'atteindre un rendement ajusté du risque optimal sur le capital investi.

Politique d'investissement

Le compartiment vise à capter une performance régulière dans un environnement de marché favorable et de limiter les pertes en capital pendant les crises.

Le processus d'allocation s'appuie sur une approche dynamique et flexible entre les instruments de trésorerie et les obligations d'entreprises, les actions et les produits dérivés émis principalement dans des pays de l'OCDE et à titre accessoire dans des pays émergents.

Le compartiment peut investir de 0% à 100% de ses actifs en instruments de trésorerie, obligations d'Etat, obligations d'entreprises entre 0 et 100% en actions de moyenne et grande capitalisations (capitalisations supérieures à 500 millions EUR) et dans des OPC, incluant les ETF, investis en obligations ou actions ou ayant un portefeuille d'obligations et d'actions) de l'UE ou hors UE au sens de l'article 41 1.e de la loi du 17 Décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir entre 0 et 100% de ses actifs en obligations notées high yield. Le compartiment peut investir entre 0 et 100% de ses actifs en *Total Return Swaps*. Le compartiment pourra investir dans des contrats financiers entre 0 et 100% de son actif, notamment dans des futures, forwards, options, contrats à terme, swaps et dérivés de crédit, à des fins de couverture et d'exposition. Ce portefeuille peut utiliser des produits dérivés dans le but d'exposer ou de couvrir le risque de change.

Le compartiment n'investira pas dans des Asset Back Securities (ABS) et/ou des Mortgage Back Securities (MBS).

Le niveau d'exposition global maximum est de 200%.

L'allocation s'articule autour de la recherche des meilleures combinaisons d'émetteurs et d'horizons d'investissement en fonction des conditions de marché. Le choix des obligations en portefeuille et l'allocation du capital entre ces obligations relèvent de la compétence de la société de gestion.

Le compartiment n'utilisera pas pour le moment de transactions de prêt-emprunt de titres tels que définis par la Directive EU 2015/2365 du parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 sur la transparence des opérations de financement par titres et d'emprunt. La documentation du compartiment sera amendée avant toute utilisation de telles transactions ou instruments si le compartiment a l'intention de les utiliser.

Indicateur de référence

Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Fréquence de calcul de la VL

Quotidienne

Politique de distribution

Les revenus des investissements sont capitalisés dans le fonds et pris en compte dans le calcul de la valeur liquidative de la part.

Recommandation

Le compartiment peut ne pas convenir pour les investisseurs dont l'horizon d'investissement est inférieur à 3 ans.

Profil de risque et de rendement :

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

<----->



Indicateur de risque et de rendement

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi n'est pas garanti.

Autres risques particuliers

Risque de marché

L'OPCVM est investi dans des instruments financiers qui connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers nourris par les changements intervenus dans l'environnement politique et macro-économique ou dans la situation individuelle d'un émetteur.

Risque de change

Certains des investissements sous-jacents de l'OPCVM sont libellés dans une devise autre que sa devise de comptabilité. Dans ce cadre, le risque de change correspond au risque inhérent à l'évolution des parités de change qui peut conduire à une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux instruments de dette

Le risque lié aux instruments de dette comporte un risque de crédit émetteur qui s'exprime, notamment, dans le cadre de la notation de ce dernier. Les obligations et les instruments de dette émis par des émetteurs bénéficiant d'une notation basse sont généralement considérés comme comportant un risque de crédit plus important et un risque de défaut plus fort que ceux émis par des émetteurs bénéficiant d'une notation plus élevée. Dans l'hypothèse où un émetteur d'obligations ou d'instruments de dette rencontrerait des difficultés économiques et/ou financières, cette situation serait de nature à affecter la valeur de ces titres et celle de tous montants dus en vertu de leur émission. Cela pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Comme les actions, les instruments de dette sont impactés par le risque de volatilité, le risque de change et le risque de taux.

ETFs et autres fonds

Certains des investissements sous-jacents dans lesquels le compartiment investit peuvent reproduire des indices (ETFs). Les ETFs peuvent ne pas reproduire parfaitement la performance des indices (Index tracking risk), ce qui peut affecter la valeur des parts détenues par le compartiment.

YCAP FUND SICAV - YCAP ESPRIT RENDEMENT

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,0%
Frais de sortie	0,0%
Frais de conversion	2,0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2,37%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	10% de la performance au-dessus d'un seuil de 3% basé sur l'appréciation de la valeur brute liquidative par part soit la valeur liquidative par part avant le cumul des commissions de Performance à condition que la VL soit supérieure ou égale à la plus haute VL historique (Clause du High Water Mark)
---------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance.

Les frais d'entrée et frais de sortie indiquent le pourcentage maximum pouvant être prélevé, dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Le chiffre des frais courants est calculé sur la base des dépenses supportées par le fonds au cours des 12 derniers mois précédant le 31 décembre 2020. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre.

La commission de performance supportée par le fonds au cours des 12 mois précédant le 31 décembre 2020 s'est élevée à EUR 0,00.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section 16 et à l'annexe C du prospectus de ce fonds.

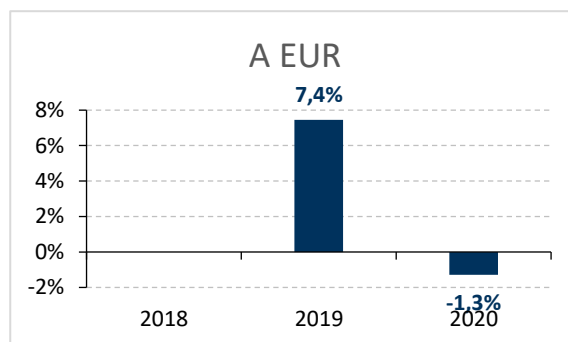
Performances passées

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des investissements peut baisser comme monter et l'investisseur n'est pas certain de récupérer le montant initialement investi.

Le graphique présente la performance en EUR.

Lancement du compartiment : 1^{er} octobre 2018
Lancement de la part A EUR : 6 novembre 2018

La VL du compartiment peut varier à tout moment.
La performance est nette de frais et commissions.



Informations pratiques

Dépositaire

BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch

Informations complémentaires

Les informations complémentaires sur ce fonds sont disponibles dans les bureaux de YCAP Fund au 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg, incluant le prospectus, le dernier rapport annuel, les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que les dernières VL du fonds. Ils sont accessibles gratuitement. La documentation est également disponible sur le site www.homacapital.fr.

Régime fiscal

Ce fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact selon votre régime fiscal en tant qu'investisseur. Pour plus d'information, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de HOMA CAPITAL SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments

Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments, dont le nom se trouve en haut de ce document. Le prospectus et les documents d'information périodique sont préparés pour le fonds à compartiments. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments selon la loi. Les conversions sont autorisées vers les parts de la même catégorie libellées dans une autre monnaie de référence dans le même compartiment ou dans les parts d'une autre catégorie dans le même compartiment ou d'une catégorie du compartiment vers la catégorie d'un autre compartiment libellée ou non dans la même devise à condition que le porteur respecte les conditions de la catégorie de la part vers laquelle il veut effectuer la conversion.

Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <http://www.homacapital.fr/informations-reglementaires>. Ils incluent, entre autres, la description du mode de calcul des rémunérations et avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, la composition du comité des rémunérations. Une copie papier sera fournie gratuitement sur demande.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). HOMA CAPITAL SA est enregistrée en France et régulée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 8 février 2021.